

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Louis Gaudillat afin de respecter les règles sanitaires en vigueur en raison de l'épidémie de covid-19, sous la présidence de M. Guy GAUDRY, Maire

Présents : M. Guy GAUDRY, M. Didier MARCEAUX, Mme Marie-Céline ROSSIGNOL, M. Yves DESSAUGE, Mme Nadège LAGRUE, Mme Sylvie BICHARD, M. Jérôme BOUILLOUX, M. Antoine COHIER, Mme Maryse COLAS, Mme Gisèle CORNIER, M. Patrice DEMAIZIERE, Mme Marie-Laure GABON, Mme Martine GAUTHIER, Mme Sylvie GENRET, M. Madjid KHALED, M. Benjamin PASCAL, M. François REMOND, M. Pascal VOLAND

Etaient absents excusés : Mme Stéphanie COLLARD

Pouvoirs : 1 (de Mme COLLARD à Mme LAGRUE)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure GABON

Date de la convocation : 12 janvier 2021

Date d'affichage des délibérations : 25 janvier 2021

---

En raison du contexte sanitaire, après avoir fait l'appel, le maire soumet immédiatement la question du huis-clos au vote du conseil municipal. Le huis clos est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Le PV de la séance du 14 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour est ensuite examiné.

## **ONF – VENTE DE BOIS DE LA COMMUNE - REGROUPEMENT**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le choix proposé par l'ONF pour la coupe n° 113 et pour les produits mis en vente façonnés, d'effectuer une vente groupée avec d'autres propriétaires pour faire des lots plus attractifs (vente publique et/ou ventes simples de gré à gré).

Les parcelles concernées pour l'exercice 2021 sont les parcelles 112 et 113 de la forêt communale.

Essences concernées : FRENE

Volume approximatif : 17 m<sup>3</sup>

## **OUVERTURE DE CREDITS – BUDGET PRINCIPAL 2021**

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits en dépenses d'investissement pour un montant global de 23 800 € correspondant à 3 500 € de dépôt et cautionnement (art 165 – OFI), 1 300 € de travaux en mairie (art 21311 – ONA), 1 000 € de panneaux de signalisation (art 21578 – ONA), 2 000 € de matériel divers (art 2188 – ONA), de 15 000 € pour l'équipement du cimetière (art 21316 – op 202), et 1 000 € d'aménagement de voirie (art 2152 – op 204).

## **AMELIORATION THERMIQUE PAR POSE DE VOLETS ROULANTS SALLE POLYVALENTE JEAN PACCAUD – DEMANDE DE SUBVENTION DETR DSIL 2021**

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité :

- CONFIRME son approbation du projet d'amélioration thermique à la salle polyvalente Jean Paccaud par l'installation de tôles aluminium et volets roulants pour un montant de travaux estimés à 24 397.56 € HT
- RAPPELLE qu'une subvention de 25 %, soit 6 099 €, a été sollicitée auprès du Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'Appel A Projet 2021.
- SOLLICITE une subvention de 55 %, soit 13 419 €, auprès de l'Etat au titre des dotations DETR/DSIL 2021.
- S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2021.
- AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter les subventions et à signer tout document et tout marché nécessaire à la réalisation du projet.

## **CIMETIERE COMMUNAL : PROCEDURE DE REGULARISATION, AVANT REPRISE, DES SEPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU REGIME DU TERRAIN COMMUN**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer une procédure de régularisation des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun. Il fixe les conditions dans lesquelles cette procédure se déroulera.

## **EMPLOIS COMMUNAUX DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2021, la transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 28 heures en poste d'adjoint administratif à temps complet de 35 heures hebdomadaires ; afin de prendre en compte la charge de travail induite par les missions liées à l'urbanisme.

La liste des emplois communaux de la filière administrative est fixée comme suit à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 : 1 poste d'Attaché Territorial à temps complet, 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, 1 poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet, 1 poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps non complet : 16 heures/semaine.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**Eclairage public** : Le maire rappelle aux conseillers municipaux que l'éclairage public est interrompu dans les hameaux entre 23 h et 5 h. Il demande aux conseillers de réfléchir à l'opportunité de maintenir l'éclairage toute la nuit dans le bourg. La réflexion est engagée et fera l'objet d'une discussion lors d'une prochaine séance.

**Bâtiment de l'ancienne agence bancaire** : les conseillers sont invités à réfléchir à l'utilisation du local qui est maintenant entièrement la propriété de la commune (ancienne agence bancaire et logement à l'étage).

### **Personnel communal** :

- L'offre de recrutement d'un ouvrier polyvalent du bâtiment est en ligne sur le site emploi-territorial.fr. Il s'agit de procéder au recrutement d'un agent du service technique parti depuis janvier 2020 ; la mission a été confiée au Centre de Gestion de la FPT 71.
- Le maire remercie MM BON et NAVE, agents communaux, pour leur intervention de déneigement du dimanche 17 janvier dernier. M. MARCEAUX, adjoint au maire, et lui-même étant également intervenus.

**Travaux école** : la rénovation de la salle de classe suite au dégât des eaux est à présent terminée. Le ré-amménagement et l'installation des équipements informatiques se feront pendant les vacances de février. La rénovation des locaux du RASED se fera fin février/début mars.

**Ecomusée** : Les conseillers sont invités à la réunion du 26 janvier prochain à 10 H 00 au cours de laquelle le projet scientifique et culturel de l'Ecomusée sera présenté.

**Restaurant scolaire – nouveau protocole au 25/01/2021** : A la suite du durcissement du protocole sanitaire à mettre en place dans les cantines, une nouvelle organisation a dû être trouvée afin de permettre la distanciation recommandée à partir du 25 janvier prochain :

- Les élèves de maternelle continuent de prendre leur repas dans la cantine
- Les élèves de CM2 continuent de prendre leur repas au self du collège
- Les élèves des classes élémentaires déjeuneront à la salle Gaudillat (cette salle servait de cantine avant la construction de l'actuel restaurant scolaire)

Le maire remercie le personnel de la cantine et des écoles pour sa capacité d'adaptation et sa conscience professionnelle

**Logements communaux** : Mme LAGRUE indique que le logement situé au-dessus du kebab est à présent reloué. Tout le parc locatif de la commune est actuellement occupé.

Le conseil donne son accord pour que l'OPAC soit consulté pour une mission de gestion locative.

**SICED – déchetterie** : le SICED souhaite que 2 agents soient présents dans les déchetteries pendant les horaires d'ouverture. Afin de disposer du personnel nécessaire, le SICED envisage de modifier l'ouverture de la déchetterie de St Martin le mercredi en ouvrant le matin à la place de l'après-midi.

**Panneau affichage/ILLIWAP** : Le maire indique qu'en principe la liaison panneau électronique d'affichage/application ILLIWAP devrait être opérationnelle depuis fin décembre. Le fournisseur a indiqué, qu'en raison d'un retard dans le développement du logiciel, sa mise en service est reportée aux environs du 15 février.

**Vaccination covid 19** : Pour l'instant les vaccins manquent au niveau national ; toutefois, dans la perspective d'une augmentation des vaccinations dans les mois prochains, la commune pourrait être amenée à organiser un centre de vaccination contre le covid 19. Le maire indique que les contacts sont en cours avec les services

préfectoraux, la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse, des personnels soignants en activité et en retraite pour préparer l'installation d'un centre de vaccination dans la salle Jean Paccaud. Il s'agit pour l'instant de s'assurer de la capacité à répondre aux exigences sanitaires nécessaires à ce type de centre ; aucune date n'est avancée et aucune certitude n'est donnée quant à ce projet.

Masques covid 19 : Le maire rappelle au conseil qu'en 2020, la commune a acheté des masques pour la population et pour le personnel, ainsi qu'en dépannage pour les élèves. Le coût a été de 11 847 €. Une subvention de l'Etat vient d'être perçue pour un montant de 3 677 €.

Aménagements piétonniers : le maire demande aux conseillers de réfléchir à des aménagements piétonniers route de Chalon au niveau du Brely et Route de St Maurice.

Déploiement de la fibre : le maire rencontrera prochainement Mme ROBLOT, Conseillère Départementale, afin de faire le point sur le développement de la fibre sur la commune de St Martin. Il semble que le territoire communal ait été mal pris en compte avec la Communauté de Communes.

Atelier municipal : l'alarme fonctionne à présent.

Agence Postale : Le dossier de sécurisation de l'agence est en cours (vidéosurveillance et électrification de la porte) ; le financement a été demandé auprès de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale.

Commission communication : le maire remercie les membres de la commission communication pour l'important travail réalisé au début de ce mandat : nouveau site internet, bulletin de fin d'année.

Elections Départementales et Régionales : Les élections devraient être reportées en juin 2021 ; deux bureaux de vote devront être prévus.

La séance est levée à 22 h 45. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.